



## Convention d'accompagnement

Entre les soussignés :

### Client

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### Professionnelle de l'accompagnement

Emmanuelle Ducassé

16, rue Lamothe – 69007 Lyon

Email : [contact@feel-and-woop.com](mailto:contact@feel-and-woop.com)

Téléphone : 06 13 10 17 02

### 1. Objet

La présente convention définit les conditions et modalités de l'accompagnement réalisé par Emmanuelle Ducassé, dans le cadre choisi par le client.

### 2. Offres et tarifs

| Formule                    | Contenu                                                         | Rythme & Durée                                                  | Tarif TTC |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------|
| CAREment Déclic            | Séances individuelles de 60 min                                 | 3 séances sur 3 mois maximum                                    | 450 €     |
| CAREment Engagé            | Séances individuelles de 60 min                                 | 10 séances sur 12 mois maximum                                  | 1 200 €   |
| CAREment Soutenu<br>6 mois | Séances individuelles de 60 min et séances flash de 15 à 30 min | 12 séances sur 6 mois<br>2 séances flash par semaine sur 6 mois | 3 600 €   |

Les séances se déroulent par visioconférence (Zoom). Tout autre support ou format d'échange peut être convenu d'un commun accord.

### 3. Obligations du professionnel

- Mobiliser toutes ses compétences et méthodes adaptées pour soutenir le client dans ses objectifs, sans garantir un résultat précis.
- Adapter son intervention au rythme et aux étapes de développement du client.
- Respecter la confidentialité définie à l'article 7.
- Se conformer à son code d'éthique, disponible sur demande.



#### 4. Obligations du client

- Être ponctuel aux rendez-vous. Tout retard supérieur à 15 minutes entraîne la perte de la séance, sans remboursement.
- Prévenir de toute annulation **au moins 48h à l'avance** par email ou SMS. À défaut, la séance est considérée comme due.
- S'impliquer activement dans le processus et assumer la responsabilité de ses décisions et actions.

#### 5. Interruption ou modification

- Les modalités pratiques (horaires, formats) peuvent être adaptées ponctuellement d'un commun accord.
- L'accompagnement peut être interrompu par l'une ou l'autre des parties à tout moment, avec remboursement au prorata des séances non effectuées, déduction faite d'une séance de clôture facturée.

#### 6. Confidentialité

Toutes les informations échangées sont confidentielles, sauf :

- menace grave pour soi-même ou autrui,
- obligation légale ou réquisition judiciaire.

#### 7. Litiges

En cas de désaccord, les parties chercheront d'abord une solution amiable. À défaut, compétence est attribuée aux tribunaux du ressort de Lyon.

#### 8. Consentement

En signant, le client reconnaît avoir lu, compris et accepté les termes de la présente convention et s'engage à les respecter.

#### Signatures

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature du client : \_\_\_\_\_

Signature du professionnel : \_\_\_\_\_